

DÉFINITION

Le **e caduc** (ou *e* instable, sourd ou muet) illustre le **décalage entre l'oral et l'écrit**. C'est la voyelle la plus écrite mais aussi celle qui est le moins prononcée à l'oral.

Le *e* caduc (jamais accentué) est fragile, **puisqu'il peut ou non se prononcer**, en fonction de nombreux facteurs extérieurs

D'après A. Martinet, le *e* caduc joue le rôle de **lubrifiant phonétique** (notamment dans le cas des trois consonnes, où sa prononciation évite la rencontre de trois consonnes difficiles en français).

PRONONCER OU NE PAS PRONONCER LE e CADUC

La prononciation du *e* caduc dépend du **niveau de langue**, de l'**accent régional** et de la **diction (poétique ou déclarative)**.

La langue française est une langue à accent de groupes (et non de mots, comme le sont l'allemand ou l'anglais).

LE e CADUC

- **A la fin** de groupe rythmique

→ On ne le prononce généralement pas.

Exception : **le** et **ce**

- En **début** de groupe rythmique

→ On le prononce **obligatoirement** :

- Après **2 consonnes prononcées**, pour éviter une succession de 3 consonnes
- Dans les mots « **que** » et « **dehors** »
- Dans certaines **difficultés de prononciation** : je joue (et non j'joue), debout (et non d'bout)

→ On ne le prononce pas dans le mot « **je** » (j'suis,

- **A l'intérieur** d'un groupe rythmique

→ On le prononce **obligatoirement** :

- Précédé de plus d'une consonne prononcée

Ex : de bell(e)s crevettes, il me dit, justement

→ Sa prononciation est **superflue** :

- Après une seule consonne prononcée

Ex : sam(e)di, lent(e)ment, un ch(e)val

DÉFINITION

Le domaine de la **prosodie** correspond à l'**accent**, aux **tons**, au **rythme** à la **quantité des syllabes** et à l'**intonation**.

Tous ces traits sont dits **suprasegmentaux**, car ils ne portent pas sur un phonème en particulier mais sur une syllabe ou une phrase.

L'**accent** est la mise en valeur d'une syllabe par rapport aux autres.

LA PROSODIE :
ACCENT ET
INTONATION

L'ACCENT EXPRESSIF

→ Pas obligatoire et sert à **appuyer le message**

Rôle	<ul style="list-style-type: none"> • Agir sur l'interlocuteur pour le convaincre ou l'aider à comprendre • Exprimer un sentiment
Placement	Sur la 1^{ère} syllabe de certains mots choisis (il est plus marqué que l'accent contrastif)
Exemples	<i>C'est <u>impossible</u></i> → forte insistance, on veut convaincre. <i>C'est un <u>admirable</u> courage</i> → insistance.

L'INTONATION

L'intonation rassemble les **variations** (montée, descente..) de **hauteur musicale de la voix** car dans une phrase, cette hauteur n'est pas constante.

- Phrase **déclarative**, la voix monte par paliers et redescend sur la dernière syllabe.
- Phrase **interrogative**, la voix monte mais ne redescend pas (elle reste en suspens).

L'intonation a :

- une **fonction modale** → indique le type de phrase associé à l'énoncé.
- une **fonction organisationnelle** → marque l'unité globale de la phrase et contribue (avec l'accent) à la segmentation de l'énoncé en groupes délimités.

L'ACCENT CONTRASTIF

→ Utilisation normale, **automatique** de l'accent (passive)

Rôle	Aide à l'analyse de l'énoncé en groupes de sens, qui correspondent à des groupes de souffle. Il contribue au découpage de l'énoncé .
Placement	Sur une syllabe finale (sauf sur le <i>e</i> caduc) de chaque groupe phonique (prononcé en une seule émission de voix). Ce découpage peut varier en fonction du sujet, des situations ou des registres de langue.
Exemples	<i>Sa <u>sœur</u> / était accompagnée / par sa meilleure <u>amie</u></i> = trois accents, trois groupes de mots.